

Avis public



PROMULGATION

PROJETS PARTICULIERS PP- 51-2, PP-52 ET PP-53

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée que les résolutions suivantes ont été adoptées à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 mars 2011 et entrent en vigueur conformément à la loi :

CA11 170075 approuvant le projet particulier PP-51-2 visant à autoriser la démolition du bâtiment situé aux 5055, 5057 et 5059, rue Paré, situé entre les avenues Victoria et Mountain Sights, et la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel, sur le lot 2 648 726, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

CA11 170071 approuvant le projet particulier PP-52 visant à autoriser la démolition du bâtiment situé au 4901, rue Jean-Talon Ouest, entre les avenues Victoria et Mountain Sights, et la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel sur ce lot (2 648 740, cadastre du Québec), en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017) et

CA11 170072 approuvant le projet particulier PP-53 visant à autoriser la démolition du bâtiment situé au 8355, rue Labarre, situé entre les rues Sax et de Sorel, et la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel sur ce lot (2 648 249, cadastre du Québec), en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017), subventionné par la Direction de l'habitation en vertu du programme - Opération 15 000 logements.

Ces résolutions sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures.

DONNÉ à Montréal, ce 16 mars 2011.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement